

agence

AGENCE

rhône-alpes

RHONE-ALPES

édition, librairie,
internet,
direction et
administration
1, rue jean-jaurès
74000 annecy
tél. 04 50 51 64 63
fax 04 50 51 82 05
mél. annecy@
arald.org
<http://www.arald.org>

pour le livre

POUR LE LIVRE

information et
communication,
vie littéraire,
bibliothèque,
action culturelle en
milieu pénitentiaire
25, rue chazière
69004 Lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. lyon@arald.org

et la documentation

ET LA DOCUMENTATION

association
financée par
la région
rhône-alpes et
le ministère de
la culture et de la
communication,
drac rhône-alpes

Rapport d'orientation

Année 2011

RhôneAlpes



Assemblée générale
21 juin 2011

RAPPORT D'ORIENTATION 2011

POSITIONNEMENT ET ORIENTATIONS DE L'ARALD p.3

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX DIFFÉRENTS MÉTIERS

- Observation p.4
- Interprofession, formation, nouveaux services communs p.6
- Information, communication, publications p.8

LES PÔLES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

- Création et vie littéraires p.9
- Éducation artistique et culturelle p.12
- Édition p.13
- Librairie p.16
- Bibliothèques, élargissement des publics p.18
- Patrimoine écrit p.20
- Développement culturel en milieu pénitentiaire p.22

INFORMATIQUE, GESTION, FONCTIONNEMENT INTERNE p.25

POSITIONNEMENT ET ORIENTATIONS DE L'ARALD

L'ANNÉE 2011 : CONTEXTE

2011 est une année de transition pour l'ARALD, année néanmoins très fournie en termes d'actions en cours et de projets.

Cette année, l'agence devra préparer :

- le bilan de la convention d'objectifs triennale 2008-2010 signée entre la Région Rhône-Alpes, la DRAC et l'association, qui vient à échéance à l'automne 2011
- la préparation d'une nouvelle convention triennale
- le changement de présidence, le Président actuel, Claude Burgelin, ayant annoncé son départ du Conseil d'administration de l'ARALD à l'issue de l'Assemblée générale 2011.

Le Conseil d'administration s'est réuni tout début janvier, puis un comité de suivi État/Région/ARALD réunissant le bureau de l'association, la direction et les tutelles a eu lieu le 20 janvier 2011, autour du bilan de la convention d'objectifs précédente et en vue d'ouvrir la réflexion sur les orientations à venir de l'association.

L'activité des années 2008-2010 a été très dense et le bilan met en évidence l'action multiforme de l'ARALD ; pour investir de nouveaux champs, avec des moyens qui seront au mieux reconduits, l'agence aura à faire évoluer ses missions et à construire un nouveau projet qui prenne en compte les besoins des professionnels ainsi que les politiques du livre et de la lecture de l'État et de la Région.

En 2011, les événements nouveaux se situent du côté de la vie littéraire, avec la publication et la présentation de l'étude sur le public des manifestations littéraires et le renouveau des Prix Rhône-Alpes du livre. L'ARALD reste très impliquée dans la préparation du Tricentenaire de Jean-Jacques Rousseau en 2012. Du côté des bibliothèques et du patrimoine, le nouveau portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* devrait être présenté cet automne. Par ailleurs un projet expérimental ambitieux est à l'étude pour le portail des villes-centres *Lectura*.

OBSERVATION

LE SYSTÈME D'INFORMATION : VERS UN RÉSEAU CULTUREL

- **Avec la NACRE**

L'ARALD coopère avec la NACRE au plan régional, en vue d'utiliser le même logiciel de système d'information, celui du RIC (Réseau Information Culture), dont l'installation devrait se dérouler en fin d'année. Plusieurs aspects ont freiné notre entrée dans le réseau : l'arrivée tardive des modules de partage de RIC sur Internet, l'absence d'un module de description des œuvres (bibliographies), que nous possédons en interne pour gérer par exemple, la base des auteurs, le PRAL...

Dans le domaine de l'observation, l'ARALD participe au comité de pilotage d'une étude menée par la NACRE. Cette enquête est confiée par le Ministère de la Culture (Direction générale de la création artistique), à l'issue des Entretiens de Valois (concertation autour du spectacle vivant), à plusieurs structures régionales du Spectacle vivant, en l'occurrence la NACRE pour Rhône-Alpes. Cette étude doit faire le point sur les financements publics de la culture aux différents niveaux : État, Régions, Départements et villes de plus de 10.000 habitants (chiffres 2008). Elle doit inclure tous les secteurs culturels, dont le livre et la lecture.

- **Avec la FILL**

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) est un lieu de veille, d'analyse, de débat et d'action au plan national. C'est aussi le lieu de la rencontre des politiques du livre et de la lecture en région et de la politique menée par l'État. La Région Rhône-Alpes en est adhérente, ce qui représente un véritable soutien. L'ARALD, membre du Bureau de la FILL, participe activement aux différents groupes de travail dans un esprit de concertation et de mutualisation et pour la réalisation des projets communs : état des lieux, enquêtes, site coopératif, formations, publications...

La FILL est la plate-forme qui, par sa propre adhésion au RIC, permet aux structures régionales du livre d'être adhérentes dans de bonnes conditions organisationnelles et financières, et de mutualiser leurs efforts.

Elle accompagne les réunions nationales autour du RIC et les réunions des structures régionales qui font évoluer le logiciel pour l'adapter à leurs besoins.

Dans le domaine de l'aide juridique, elle permet la mutualisation des nouvelles fiches de l'Agence PACA pour les différentes structures régionales. Les services rendus aux structures adhérentes se sont développés avec une veille informative importante, des formations, des journées d'étude...

Le 9 mai, la FILL organise avec le CNL une journée d'échange entre les directeurs des structures régionales pour le livre et les responsables du CNL ; le 30 mai, ce sera une journée de travail au Ministère de la Culture autour des études sur les financements publics du livre et de la lecture ; le 27 et le 28 juin, le séminaire annuel des directeurs des structures régionales pour le livre qui aura lieu à Caen sur le thème du statut des SRL.

CONNAÎTRE LE TERRAIN RÉGIONAL

La première des missions de l'ARALD consiste à actualiser en permanence sa connaissance des acteurs et des lieux du livre en Rhône-Alpes, suivre les apparitions, disparitions, mutations ; c'est aussi connaître le développement des activités des professionnels, en particulier les publications des producteurs (auteurs, éditeurs), l'économie des structures. La collecte de ces informations alimente la vie de l'agence, ses publications papier ou en ligne ; elle nourrit les initiatives comme le Prix Rhône-Alpes du livre ou le dispositif Soprano ; elle est nécessaire aux missions d'expertise économique ou

culturelle menées par l'agence dans les différents domaines d'activité, à l'appréhension du terrain régional par les politiques publiques. Cette veille sur les données est menée régulièrement ; elle alimente les bases de données de l'agence.

ORGANISER ET VALORISER L'INFORMATION

Les outils, les données, les méthodes sont indispensables au processus de production de connaissances par lequel nous cherchons à rendre compte de la réalité de la vie du livre. Mais l'observation est aussi l'endroit d'élaboration d'une réflexion, d'identification de problématiques où le socle d'information produit permettra non seulement d'expliquer ce qui se passe, d'émettre des hypothèses d'évolution, mais aussi d'orienter l'action de façon stratégique, de façon à expérimenter, à inventer des modèles nouveaux.

Donner à lire l'évolution d'un secteur, prendre en compte les expériences, les savoirs des acteurs du livre, c'est aussi savoir interpréter, comparer et compléter notre information en sortant de notre strict champ d'activité.

L'ARALD est consciente de la nécessité de ce travail mené avec les acteurs du livre et qu'il faut renforcer avec différents partenaires professionnels, en particulier la FILL et la NACRE.

LES ÉTUDES

- **Participation à l'étude sur l'accès des librairies aux marchés de livres des bibliothèques**

Il s'agit de l'étude nationale menée par le Service livre et lecture du Ministère de la Culture sur la place des librairies dans les marchés publics d'acquisition de livres des bibliothèques, à laquelle ont collaboré plusieurs structures régionales pour le livre (dont l'ARALD), coordonnées par la FILL.

Publiée en 2010, l'enquête a été présentée en Rhône-Alpes par la DRAC et l'ARALD aux libraires et bibliothécaires le 24 janvier 2011.

Les préconisations de cette étude doivent servir de base à un nouveau travail autour des marchés publics : réactualisation du vade-mecum par le Ministère en concertation avec les structures régionales, ateliers libraires-bibliothécaires en région...

- **Participation à l'étude sur le public des manifestations littéraires**

2011 doit être l'année de l'aboutissement, de la présentation et de la diffusion de l'étude sur le public des manifestations littéraires menée par Joëlle Le Marec (Centre Norbert Elias, ENS/LSH). Le comité de pilotage, composé de représentants de la DRAC, de la Région Rhône-Alpes, de l'ARALD et des manifestations, se réunit régulièrement pour suivre à présent le travail d'analyse des données de l'enquête avec l'équipe de recherche.

Une première restitution de l'étude a lieu en avril pour les manifestations constituant le corpus étudié. La remise du rapport aux commanditaires se fera en juin.

La présentation publique de l'étude aura lieu à l'automne 2011, pour tous les acteurs du livre et de la lecture et les personnes intéressées. La publication d'un ouvrage dans la collection des Études et Recherches de la BPI est prévue d'ici la fin de l'année.

L'ARALD, non seulement coordonne les travaux mais aussi est une véritable interlocutrice et un partenaire intellectuel pour l'équipe de recherche, en raison de sa connaissance des manifestations littéraires. L'agence sera très impliquée dans la préparation de la journée de restitution publique.

De nouvelles pistes de travail devraient être dégagées suite conclusions et préconisations de l'enquête.

INTERPROFESSION, FORMATION, NOUVEAUX SERVICES COMMUNS

PÔLE D'EXPERTISE DANS LES DOMAINES DU DROIT ET DE LA GESTION

- **Le service d'information et d'assistance juridiques**

Mis en place par l'ARALD avec le soutien de la Région, il permet aux professionnels du livre de consulter un avocat gratuitement, sans se déplacer, afin d'avoir une information sur le droit applicable à un sujet lié à leur activité.

La base d'informations juridiques rassemble les questions-réponses relatives au droit du livre, rédigées par des avocats. Elle permet à chacun de trouver immédiatement un premier niveau de réponse à partir des questions déjà traitées. Les fiches sont mutualisées avec celles de l'agence du livre en PACA, grâce à la FILL.

- **Le service d'expertise financière et d'assistance à la gestion**

L'accompagnement des entreprises du livre (maisons d'édition, librairies...) fait partie des missions de l'ARALD. Cependant, à un moment donné de la vie de la structure où des changements importants doivent intervenir, ou bien en cas de problèmes qui mettent en difficulté l'entreprise, une consultation peut-être nécessaire. Ce service propose une expertise réalisée en partie sur site par un consultant spécialisé qui fera l'analyse de la situation en donnant conseils et préconisations. Anonymat et confidentialité sont de rigueur, comme pour le service juridique.

TRICENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'agence est impliquée depuis l'origine du projet dans la préparation du Tricentenaire qui se déroulera de façon ambitieuse en Rhône-Alpes en 2012, célébration orchestrée par la Région avec le concours de la DRAC, et la participation de très nombreuses collectivités (départements, villes, villages...), sans compter les régions et villes voisines, en particulier la Bourgogne, Genève et Turin.

L'ARALD a conçu et anime, en lien avec la Région, le Blog Rousseau 2012 qui, depuis plus d'un an, propose des repères, des ressources et des informations utiles à la préparation de l'année Rousseau. Impliquée dans la coordination des acteurs du livre, l'agence favorise les échanges et l'information sur les projets en cours.

Une lettre électronique est envoyée aux abonnés pour les avertir des nouvelles publications sur le blog, qui s'intensifient !

Par ailleurs, l'ARALD qui gère le Portail des bibliothèques des villes-centres, *Lectura*, coordonne la préparation de l'exposition virtuelle Jean-Jacques Rousseau menée par la Bibliothèque municipale de Lyon avec l'apport des 7 autres bibliothèques du réseau.

JOURNÉES D'ÉTUDE, RENCONTRES

Plusieurs journées d'étude sont prévues en 2011 ; elles sont très liées à l'actualité professionnelle des acteurs du livre et aux impulsions données par les politiques publiques :

- une demi-journée autour de l'étude sur l'accès des librairies aux marchés publics de livres des bibliothèques.
- une journée « le numérique, une nouvelle dimension pour les bibliothèques », le 17 juin, organisée par l'ARALD en partenariat avec les Médiathèques des Pays de Romans, Médiat Rhône-Alpes et la DRAC.

- une journée sur le statut et les revenus des auteurs, liée à la parution de la circulaire du 16 février 2011 publiée par la Sécurité sociale.
- la présentation de l'étude sur le public des manifestations littéraires, en collaboration avec la Région, la DRAC et le Centre Norbert Elias (ENS – LSH).

Ces différents temps de réflexion et d'information sont détaillés dans les différents chapitres de ce rapport.

En outre, un projet de rencontres entre libraires et éditeurs est en construction avec le partenariat de Libraires en Rhône-Alpes.

- L'idée est de renforcer le lien entre les professionnels du livre, de développer des partenariats, d'élaborer des outils communs et de mettre en place des actions pour favoriser une bonne communication interprofessionnelle.

La Région Rhône-Alpes a souhaité qu'une réflexion suivie des diverses actions soit menée dans l'année.

Une première réunion a eu lieu en mars pour tenter d'établir les axes majeurs de ce projet.

INTERVENTIONS, GROUPES DE TRAVAIL

Chaque année, l'ARALD est sollicitée pour intervenir dans des journées d'étude et de formation et pour participer à des comités d'experts, commissions, jurys, conseils d'administration, comités de pilotage... en Rhône-Alpes et à l'extérieur. À l'écoute des différents professionnels et de ses collègues, l'équipe essaie de répondre positivement, dans la mesure du possible, et de concilier ce travail collectif avec la mise en œuvre de ses propres projets.

INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

LE JOURNAL *LIVRE & LIRE*

La richesse de la vie du livre en Rhône-Alpes justifie la publication d'un mensuel, qui fait circuler à la fois des idées et des événements. Nous savons qu'il est lu, que ses lecteurs apprécient la qualité de l'information, son ton, la diversité de ses écritures. C'est cependant un effort important pour l'ARALD qui demeure la seule structure régionale en France à réaliser chaque mois ce type de publication.

Une réflexion est en cours sur la possible refonte du journal et sur un changement de sa périodicité. Certes, il tient la place d'un vrai journal culturel sur la vie du livre dans la région, vivant et attractif, tout en restant proche des préoccupations des acteurs du livre ; mais au prix d'un investissement humain et financier important pour l'agence.

La question d'un rééquilibrage éventuel autour du site Internet de l'ARALD, de ses publications en ligne et de sa présence sur le web se pose aujourd'hui avec davantage d'acuité qu'auparavant. Alléger la périodicité, quitte à augmenter le nombre de pages, basculer l'actualité sur le site Internet permettrait sans doute de sensibles économies de fonctionnement, qui deviennent aujourd'hui appréciables, sans renoncer à la fonction d'information tenue par l'ARALD. À moins de trouver des moyens complémentaires, ce qui est aussi à l'ordre du jour des publications ...

LE SITE INTERNET, LES INFOLETTRES

- **Le site**

Le site de l'ARALD, consultable à l'adresse www.arald.org, se présente avec une page d'accueil de type portail, permettant l'accès aux autres sites et blogs de l'agence ainsi qu'aux bases de données des acteurs du livre en Rhône-Alpes. Lieu de ressources global d'une grande richesse, il souffre néanmoins d'un empilement de rubriques et d'un manque de restructuration, surtout dans les pages intérieures. L'ARALD recherche actuellement un outil pour construire le nouveau site de l'association, et travaille au cahier des charges, avec un impératif : pouvoir optimiser ses contenus et transférer ses actualités le plus facilement possible sur les réseaux sociaux. Il lui faut tenir compte aussi du transfert de son système d'information sur le logiciel RIC, toutes choses qui prendront nécessairement un peu de temps.

- ***ARALD Tribune*, l'infolettre de l'ARALD**

La lettre électronique *ARALD Tribune* met en avant, chaque mois, l'actualité des activités de l'agence : rendez-vous, journées, salons etc... Des lettres spéciales permettent d'informer les abonnés de façon plus approfondie sur un événement particulier : Prix littéraire des lycéens et apprentis, Salon du livre de Paris etc...

- ***Dedans/Dehors*, l'infolettre Culture/Justice**

Cette lettre électronique spécialisée est destinée à tous les partenaires de l'activité culturelle en milieu pénitentiaire. Bimestrielle, elle vise à favoriser l'information sur les actions culturelles et les ressources propres à ce domaine où l'ARALD intervient à l'appui des deux directions régionales, la DISP et la DRAC.

AUTRES PUBLICATIONS

Les publications papier seront moins nombreuses qu'en 2010 ; a priori, seuls le calendrier des fêtes et salons du livre de l'année et la plaquette de présentation des principales maisons d'édition, éditée à l'occasion du Salon du livre de Paris, sont au programme des publications.

LES PÔLES SPÉCIFIQUES D'ACTIVITÉ

CRÉATION ET VIE LITTÉRAIRES

BOURSES D'ÉCRITURE ET DE TRADUCTION

Les bourses d'écriture et de traduction sont attribuées par la DRAC et la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un dispositif commun, avec le concours de l'ARALD.

Ces bourses sont destinées à des auteurs de littérature – roman, récit, nouvelles, poésie, théâtre, jeunesse –, à des auteurs d'essais – hors travaux universitaires –, ainsi qu'à des traducteurs ; elles sont à la fois une aide matérielle apportée aux écrivains et le signe d'une reconnaissance et d'un encouragement donné aux auteurs.

Il existe plusieurs niveaux d'aide : des bourses de découverte et des bourses de traduction à 4.000 €, des bourses d'encouragement à 7.000 € et des bourses de création à 13.000 €.

Examinés par une commission d'experts et de professionnels du livre réunie par l'ARALD, les dossiers, qu'ils proviennent de débutants ou d'écrivains confirmés, doivent concerner des projets d'écriture et de publication. La session d'examen a lieu en début d'année.

En 2011, les dossiers reçus sont nombreux et de grande qualité dans l'ensemble.

Un moment de rencontre convivial avec les auteurs sera organisé en juin, avec des représentants de l'État et de la Région, des membres de la commission et des journalistes.

La Région Rhône-Alpes, par ailleurs, dispose de bourses de bande dessinée pour les scénaristes et les dessinateurs, aides qui sont examinées par une commission spécialisée.

LA RÉSIDENCE CROISÉE QUÉBEC/RHÔNE-ALPES

La dernière résidence croisée organisée sous cette forme par l'ARALD et l'UNEQ, avec le concours du CALQ et de la Région Rhône-Alpes, accueillait Alain Lacroix fin 2010 à Montréal et Sylvie Massicotte à Lyon début 2011, pour trois mois, de chaque côté de l'Atlantique. Les écrivains ont été très satisfaits de leurs séjours respectifs, des possibilités de travail et de rencontres qui leur ont été offertes, et ont rendu des rapports de résidence très positifs.

Les échanges entre Rhône-Alpes et le Québec, par le biais des résidences d'écrivains, s'inscriront désormais dans d'autres dispositifs du CALQ et de la Région.

PRIX RHÔNE-ALPES DU LIVRE

Après une année 2010 consacrée à la réflexion et à la définition d'un nouveau projet avec la Région, les Prix Rhône-Alpes du livre reprennent leur activité à la mi-2011, avec de nouveaux objectifs :

- être en prise avec l'actualité des auteurs et des éditeurs, dans un cycle et un calendrier resserrés.
- être plus réactifs, faire vivre les Prix en amont, et pas seulement lors des séances finales (délibération, remise des Prix), en diversifiant les actions de communication et d'animation des réseaux.
- construire un partenariat avec d'autres institutions : en priorité, Association Libraires en Rhône-Alpes, et un lieu culturel phare (musée ou scène).
- alléger certains aspects du fonctionnement, pour en favoriser d'autres, afin de rendre ces Prix plus visibles, mieux identifiés, et gagner un public plus large.
- redéployer les actions dans le cadre de prévisions contraintes par le contexte budgétaire actuel.

L'exigence de réflexion et d'échanges qui était au cœur de ces Prix demeure, les quatre Prix sont maintenus (littérature, essai, traduction, jeunesse), tout comme la somme allouée par la Région à chacun des auteurs : 5.000 €.

De nouvelles modalités de travail ont été définies :

- un comité de présélection et des corpus d'ouvrages restreints
- un jury adultes renouvelé (le jury Jeunesse est de création plus récente)
- la présidence annuelle confiée à une personnalité culturelle (délibération du jury et remise des Prix)
- un partenariat avec l'association Libraires en Rhône-Alpes, pour s'appuyer sur un réseau de lieux du livre, et un partenariat avec une institution culturelle, qui accueillerait la remise des Prix
- la définition d'une identité visuelle
- de nouveaux outils de communication : blog des Prix et infolettre
- un travail auprès des médias.

La remise des Prix doit avoir lieu au cours du premier trimestre 2012.

INFORMATION, FORMATION DES AUTEURS ET DIFFUSEURS

Le 16 février 2011 est parue la nouvelle circulaire sur les revenus des artistes auteurs. L'ARALD avait été invitée à participer depuis 4 ans au groupe de travail constitué avec l'AGESSA, la SGDL, la FILL, qui a abouti au projet élaboré et porté devant la direction de la sécurité sociale.

L'élargissement des "activités principales" et le cadrage rigoureux des "activités accessoires" ont conduit l'ARALD à une campagne d'information auprès de l'ensemble des auteurs et des diffuseurs, dans ses publications, auprès de la DRAC, de la Région, et pour l'Éducation nationale, des deux académies de Lyon et Grenoble.

Le montage des projets des auteurs et ceux des « diffuseurs » (manifestations littéraires, bibliothèques, établissements scolaires, librairies, associations, collectivités...) vont devoir tenir compte de ces nouvelles dispositions.

La rédaction des appels à projets Soprano, ainsi que le mode de rémunération des bourses aux auteurs, pourraient être impactés par cette nouvelle circulaire nécessitant de la part des diffuseurs des ajustements et une rédaction rigoureuse des prescriptions et appels à projets.

L'ARALD prévoit donc l'organisation d'une après-midi d'information et d'explication de cette nouvelle circulaire à destination des auteurs et des "diffuseurs" ; elle aura lieu à l'automne, a priori le 7 octobre prochain.

L'organisation de cette journée amène à différer la mise en place des temps d'information/formation prévus, suite à la diffusion auprès des auteurs d'un questionnaire sur leurs besoins en formation à l'automne 2010. Ces journées réuniront l'an prochain un nombre limité d'auteurs (entre 15 et 20) autour d'un centre d'intérêt commun. Plusieurs thèmes ont retenu l'attention.

Ces journées seront organisées dans l'attente de la mise en place du dispositif de "formation continue des auteurs" actuellement en discussion entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles.

PRIX DE L'ADAPTATION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'ARALD est partie prenante de ce Prix de la Région géré par Rhône-Alpes cinéma, en participant, de façon modeste, aux différents moments de préparation et de suivi.

En 2011, le Prix est attribué à René Belletto, pour la réédition d'un ouvrage susceptible d'être adapté au cinéma, *Le Revenant*, publié aux éditions POL. Une rencontre autour du Prix a lieu sur le stand Rhône-Alpes au salon du livre, à Paris.

MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

- **Étude sur le public des manifestations littéraires**

Cette étude qualitative et quantitative doit être achevée, présentée et diffusée en 2011 (voir la présentation de l'étude dans le Rapport d'activité 2010).

L'ARALD s'attache à la coordination des partenaires et est associée à la réflexion du Comité de pilotage.

Les premiers résultats sont présentés en avril aux 11 manifestations constituant le corpus étudié. Fin mai, le rapport du laboratoire de l'ENS dirigé par Joëlle Le Marec est rendu aux commanditaires, État et Région, avec une présentation de l'analyse qualitative.

D'ores et déjà apparaît la spécificité des manifestations littéraires et les caractéristiques de leur apport à la vie sociale et culturelle, sensiblement différentes d'autres pratiques culturelles.

À l'automne, une journée d'étude sera organisée pour présenter publiquement les résultats de l'étude, qui donneront lieu à un ouvrage publié par Joëlle Le Marec. L'ARALD organisera cette journée avec le laboratoire, en lien avec l'État et la Région.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PRIX LITTÉRAIRE DES LYCÉENS ET APPRENTIS RHÔNALPINS

L'ARALD collabore à la mise en œuvre du Prix littéraire des lycéens et apprentis rhônalpins créé par la Région (voir : Rapport d'activité 2010), Prix qui se déroule durant l'année scolaire.

Le Prix s'organise autour d'un comité de pilotage de la Région avec les instances académiques, et d'un comité de sélection du corpus composé d'enseignants, de documentalistes, de libraires, de bibliothécaires et de responsables de manifestations littéraires qui se réunissent 4 fois dans l'année.

Une journée pédagogique d'information sur les prix est organisée au début de chaque édition par la Région, avec le concours de l'ARALD.

Chaque lycée reçoit 2 auteurs, un dans chaque catégorie : œuvres de fiction et bandes dessinées. Les auteurs effectuent en moyenne entre 4 à 6 rencontres chacun. En tout, pour l'année 2010-2011, 26 lycées sont concernés (50 rencontres). L'ARALD assure la mise en œuvre avec les auteurs et les enseignants du calendrier des tournées de rencontres, la réception et l'accompagnement des auteurs dans les classes, la réservation et l'envoi des titres de transport et la rémunération des auteurs. L'Agence veille aussi à la coordination avec le réalisateur qui filme ces rencontres en vue de la réalisation d'un DVD qui sera remis aux lycéens le jour de la cérémonie de remise des prix. Ce prix implique durant 6 mois, d'octobre à mars, une forte mobilisation de l'équipe.

Un certain nombre de ces lycées réalisent des travaux dirigés tels que des mises en voix de textes, des critiques, de petits films d'animation, qui seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix le 19 mai à l'Espace Malraux à Chambéry.

Cette année, les prix reviennent à :

- Catégorie littérature : Jean-Pierre Spilmont pour *Sébastien*, paru aux éditions La Fosse aux Ours.
- Catégorie bande dessinée : Maximilien Le Roy pour *Hosni*, paru aux éditions La Boîte à Bulles.

L'ARALD publie des reportages et des informations sur les rencontres qui ont lieu dans les classes. La prochaine édition du Prix littéraire se prépare en amont pour l'année 2011-2012.

SOPRANO : PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET ÉCRIVAINS, ILLUSTRATEURS, DESSINATEURS RHÔNALPINS

Le dispositif Soprano, piloté par la Région Rhône-Alpes, se décline en 3 volets. Dans le volet Club Culture, ce partenariat vise à organiser des rencontres entre les lycéens, apprentis et les auteurs, dans le but de favoriser la découverte de la littérature contemporaine et l'accompagnement pédagogique autour de la lecture des œuvres. Il est complémentaire au Prix littéraire des lycéens et concerne des lycées différents. Les auteurs concernés vivent et travaillent en Rhône-Alpes, ce qui n'est pas une nécessité pour le Prix littéraire.

L'ARALD relaye l'appel à projets de la Région sur son site Auteurs en Rhône-Alpes et publie la présentation des écrivains qui peuvent être sollicités par les enseignants. L'agence est associée à la préparation du dispositif, dont l'appel est lancé fin avril, mais n'assure pas sa logistique, qui repose sur les lycées eux-mêmes.

ÉDITION

LES AIDES DIRECTES À L'ÉDITION

- **Préparation d'un nouveau dispositif pour les aides à l'édition**

En 2011, les différentes aides financières apportées par la Région aux éditeurs implantés en Rhône-Alpes font l'objet d'une réflexion globale, dans un but de simplifier les procédures administratives en évitant la multiplication des dépôts de dossiers destinés à apporter des aides complémentaires. Un nouveau dispositif devrait être opérationnel en 2012, impliquant d'autres modalités de travail avec l'ARALD.

Nous avons réalisé un état des lieux et des propositions, en lien avec la Région, qui doit se prononcer sur la mise en œuvre de cette réforme.

- **Aides à la publication d'ouvrages**

La Région Rhône-Alpes poursuit son soutien aux projets d'édition des maisons qui travaillent dans le domaine des sciences humaines et sociales, du patrimoine culturel et des arts ainsi que dans celui de la littérature. Sont concernés aussi à présent la bande dessinée de création et la jeunesse.

Les éditeurs peuvent aussi être aidés pour la traduction d'un ouvrage, pour la publication d'un premier roman, pour une réédition ou une réimpression.

De très nombreux dossiers sont présentés par les éditeurs lors des 2 sessions des 4 commissions qui sont préparées par l'ARALD. De nouveaux lecteurs rejoignent les commissions chaque année pour maintenir la grande qualité de l'examen qui comprend 2 lectures différentes par manuscrit.

- **Aides aux catalogues**

L'aide au catalogue papier, apportée par la Région Rhône-Alpes, est appréciée par l'ensemble des éditeurs ; ils peuvent ainsi renouveler leur catalogue d'ouvrages ou éditer un premier document de qualité. Les dossiers sont examinés une fois par an par la Région et l'ARALD.

- **Aides aux revues**

Mise en place en 2007, cette aide aux revues de création et de savoir est importante pour un secteur vivant, novateur, creuset de recherches mais mouvant et peu rentable économiquement. Une commission d'expertise des dossiers, réunie par l'ARALD avec la Région, a lieu une fois par an.

SALON DU LIVRE – PARIS

Après quelques inquiétudes de la profession sur le devenir du salon du livre, cet événement piloté par le SNE a lieu comme les années précédentes, Porte de Versailles, avec comme invitées d'honneur les littératures du Nord.

Il se déroule toujours en mars, cette fois du 17 au 21 mars 2011, et voit donc sa durée diminuer de 2 jours, avec une suppression des journées du mardi et mercredi. Par contre c'est un salon très dense, puisque les horaires sont étendus avec des nocturnes assez tardives. Dans le même temps, les organisateurs ont décidé de diminuer le coût de réservation d'espace de 17 % en moyenne, afin de ne pas décourager les exposants qui s'étaient émus d'une chute de la fréquentation du public en 2010.

Du côté de Rhône-Alpes, malgré les tensions budgétaires et la nécessité de faire des économies sur l'aménagement, le stand accueillant les éditeurs n'a pas perdu un éditeur, ni un mètre carré : il réunit cette année encore 25 éditeurs sur une surface de 255 m². Chaque maison d'édition bénéficie d'un espace dédié ; un lieu convivial accueille des rencontres professionnelles, des débats et des signatures.

Le vendredi soir 18 mars, la Vice-Présidente de la Région déléguée à la culture reçoit les professionnels du livre et du cinéma sur le stand : le Prix de l'adaptation cinématographique a comme lauréat René Belletto, pour le roman *Le Revenant* réédité chez POL.

Le salon du livre permet aux éditeurs professionnels de rencontrer et d'accueillir des libraires, des bibliothécaires, des auteurs, des journalistes et des prestataires ; il permet de nouer ou de réactiver des contacts nécessaires avec les professionnels et le public lecteur.

SALONS DU LIVRE DE BRUXELLES ET DE GENÈVE

Plusieurs éditeurs avaient formulé le souhait, dès 2010, d'être présents sur un stand collectif à Bruxelles, ce qui rencontrait l'intérêt de la Région, tandis que d'autres ne souhaitaient pas renoncer à un stand régional à Genève. D'où la nécessité de trouver une nouvelle formule pour réussir une présence collective des éditeurs dans les deux salons, et réaliser deux stands pour le prix d'un (contraintes budgétaires incontournables). Pari gagné : les éditeurs, accompagnés par l'ARALD, sont présents sous la bannière de la Région et avec son aide aussi bien en Belgique qu'en Suisse ; deux stands, conçus par l'ARALD avec son prestataire, seront tenus par les éditeurs qui assureront eux-mêmes la vente des ouvrages.

- **Foire du livre de Bruxelles (Belgique)**

Elle se tient du 17 au 21 février, et 10 éditeurs rhônalpins sont regroupés sur un espace de 70 m². Depuis 40 ans, la foire propose au public le plus large de découvrir le travail des acteurs de l'édition de Wallonie, de Bruxelles et de leurs confrères francophones.

- **Salon international du livre et de la presse à Genève (Suisse)**

Du 29 avril au 3 mai, le stand Rhône-Alpes rassemble 11 éditeurs dans un îlot de 70 m², comme à Bruxelles (contre 108 m² l'année précédente). Ce salon frontalier est l'occasion pour les éditeurs rhônalpins de renforcer leur visibilité en Suisse romande.

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE FRANCFORT

La foire de Francfort (Allemagne) est le plus grand rassemblement mondial d'éditeurs et de professionnels du livre. Elle a lieu du 12 au 16 octobre ; en général, entre 4 et 6 éditeurs de la région ayant une capacité d'exporter s'y inscrivent pour rencontrer des confrères étrangers, vendre et/ou acheter des droits, conclure des coéditions, travailler leur diffusion-distribution à l'étranger. L'ARALD a réservé un stand de 12 m² dans la Foire et accompagne les éditeurs.

SALONS DU LIVRE SPÉCIALISÉS

Un programme de participation des éditeurs à différents salons spécialisés est préparé chaque année par l'ARALD, qui en assure le suivi et la gestion ; il s'étendra a priori sur une quinzaine de salons français et européens. Ce programme, financé pour la plus grande partie par la Région, permet aux éditeurs, de façon individualisée, d'accéder à des manifestations qui correspondent aux spécificités de leur production éditoriale : poésie, BD, histoire, jeunesse, sciences humaines, histoire, géographie, voyages, éducation, revue, langues, livres d'artistes.... de très nombreux genres sont abordés.

ASSISTANCE A LA GESTION, CONSEIL ET INFORMATION

- **Expertise financière et assistance à la gestion**

Les éditeurs qui rencontrent des difficultés dans la gestion de leur entreprise (ex : en lien avec le diffuseur-distributeur, les fournisseurs, les banques...) ou ceux qui ont à faire face à des mutations délicates (transmission, déménagement...) peuvent avoir recours à ce nouveau service pour obtenir un diagnostic et des préconisations. Ce dispositif n'a pas pour fonction de se substituer à des actions de formation initiale ou continue.

Un échange et un rendez-vous avec l'ARALD permettent d'appréhender la situation et de décider de l'opportunité de l'aide. Puis l'éditeur élabore un dossier, visant à réunir les pièces nécessaires à l'expert : cahier des charges, objectifs... Le consultant intervient sur site et restitue à l'éditeur analyse et préconisations. Une fiche synthétique est adressée à l'ARALD et à la Région. L'ARALD garantit la confidentialité des informations échangées.

- **Conseil aux éditeurs et information sur la vie éditoriale**

Il s'agit de rencontrer les nouveaux éditeurs et de faire de temps en temps le point avec les plus anciens, afin d'avoir un rôle d'écoute, de conseil, de renseignement et d'orientation. L'ARALD s'efforce d'avoir une bonne connaissance du réseau et une mise à jour constante des questions concernant l'économie du livre. De même, la documentation rassemblée sur les maisons d'édition permet de répondre à des besoins de communication externe : demande d'un journaliste, réalisation d'un document collectif...

Par ailleurs, le secteur édition de l'ARALD intervient activement dans les supports d'information de l'agence, en particulier le journal *Livre & Lire* et le site Internet : transmission d'informations et d'ouvrages au bureau de Lyon, référencement des ouvrages et revues des éditeurs, rédaction de notices descriptives et de brèves sur les événements du monde de l'édition dans la région.

LIBRAIRIE

EXPERTISES ET AIDES DIRECTES

Ces dispositifs de l'État et de la Région sont gérés avec le concours de l'ARALD. Une commission tripartite État/Région/ARALD se réunit 2 fois par an en mars et septembre.

- **Aides à l'animation**

Apportées par la Région Rhône-Alpes, elles permettent au libraire de contribuer à animer la vie culturelle de sa commune et de jouer pleinement son rôle de passeur. Ce soutien s'étend également à la création de gazettes, lettres d'information ou revues réalisées, soit par un libraire indépendant, soit par plusieurs.

- **Aides à l'informatisation**

Apportées par l'État, ces aides contribuent à l'informatisation ou la réinformatisation aujourd'hui incontournable des librairies, dont les coûts sont très élevés. Ce dispositif peut également prendre en compte la création des sites Internet ainsi que la réalisation et l'envoi des lettres d'information numériques.

- **Aides à la création, reprise, rénovation et agrandissement des librairies**

Cette mesure concerne les projets devant nécessiter des investissements importants ou des projets de création situés dans un territoire où le commerce du livre est rare.

- **Aides au développement d'un fonds durable**

Ce dispositif est destiné à aider les libraires à développer et enrichir leur stock avec des ouvrages dits de fonds (publiés depuis plus d'un an) ou à rotation lente, dans les domaines de la littérature générale (pour les adultes et les jeunes). Les dossiers sont reçus par la Région et l'ARALD tout au long de l'année pour garantir aux libraires une meilleure réactivité.

Modifications des dispositifs d'aide à l'animation et à l'informatisation à partir de la seconde session 2011

La Région et la DRAC Rhône-Alpes souhaitent aider les libraires qui veulent s'inscrire au Portail de la librairie indépendante (cf. § Portail de la librairie indépendante, page suivante). Ainsi, les dispositifs d'aide à l'animation et à l'informatisation ont donc été élargis à « l'adhésion à des sites portails ». Dès la commission de rentrée, les libraires pourront présenter une demande intégrant l'adhésion au portail pour la première année ainsi que les frais de rémunération de la personne chargée de l'animation du site.

ÉTUDE SUR L'ACCÈS DES LIBRAIRIES AUX MARCHÉS DE LIVRES DES BIBLIOTHÈQUES

Cette étude a été présentée de façon détaillée dans le rapport d'activité 2010, au chapitre Observation, p. 6.

- **Journée d'étude**

L'ARALD a organisé avec la DRAC Rhône-Alpes la présentation de cette étude, à laquelle elle a collaboré en 2010. Les participants à l'étude, ainsi que les libraires et bibliothécaires de la région ont été invités le 24 janvier à la Villa Gillet, où divers intervenants (une représentante du Service du Livre et de la Lecture/DGMIC, une spécialiste des marchés publics, aux côtés de l'ARALD) ont présenté plusieurs éclairages : les enseignements de l'étude nationale, ceux de l'enquête régionale, et les caractéristiques des marchés publics de livres aujourd'hui. Plus de 80 professionnels se sont déplacés pour témoigner de leurs expériences et difficultés.

- **Le vade-mecum**

Dans les préconisations de l'étude, le Service du livre et de la Lecture et ses partenaires du groupe de travail, réunis avec la FILL, relevaient la nécessité de remettre à jour le vade-mecum sur les marchés de livres des bibliothèques. Une nouvelle réflexion s'engage en 2011 autour de ce document.

- **Ateliers libraires-bibliothécaires**

Les recommandations faites dans l'étude concernent également la nécessaire poursuite des actions d'information destinées aux bibliothécaires et aux libraires en vue de rédiger des marchés, ou d'y répondre. L'ARALD avait déjà organisé avec la DRAC et Médiat des ateliers décentralisés en région sur les marchés publics ces dernières années. Compte-tenu des résultats et préconisation de l'étude, des modifications récentes du code des marchés publics, des possibilités de dématérialisation des procédures de marchés, des questions liées au développement durable... il convient de renouveler la proposition d'ateliers, afin de permettre aux professionnels du livre d'actualiser leurs informations.

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

- **Conseil et expertise en gestion**

Ce dispositif, financé par la Région, permet aux libraires qui rencontrent des difficultés dans les domaines de la gestion (stock, trésorerie...) de bénéficier d'une analyse fine de leur problématique (par un expert "métier du livre" hors Rhône-Alpes) et de préconisations précises.

Plusieurs libraires ayant fait une demande au titre de l'année 2009 et 2010 sont toujours suivis et accompagnés par le consultant.

En 2011, de nouvelles consultations sont sollicitées.

- **Le suivi du label LIR (Librairie indépendante de référence) et de l'aide VAL (mise en valeur des fonds en librairie)**

La DRAC, en partenariat avec l'ARALD, informe les libraires de la date limite de dépôt des dossiers au titre du label LIR et de l'aide VAL ; les commissions d'attribution devraient se réunir courant juin et octobre.

- **Portail de la Librairie indépendante : 1001libraires.com**

L'ouverture du portail *1001libraires* est annoncée pour début avril 2011, précédée d'une présentation officielle au Salon du livre à Paris en mars.

En proposant un outil collectif et collaboratif, la société PL2I donne aux libraires indépendants une visibilité sur Internet et leur permet d'investir un terrain inaccessible pour beaucoup à titre individuel, que cela concerne la vente par Internet de livres papier ou numériques. D'autre part, en offrant également un service de géolocalisation et de réservation des livres en librairies, il a vocation à favoriser et intensifier le passage dans les commerces.

Près d'une quinzaine de libraires de Rhône-Alpes sont référencés sur le portail (site ou géolocalisation).

- **Le conseil, la formation, l'accompagnement : complémentarité avec Libraires en Rhône-Alpes**

L'ARALD et Libraires en Rhône-Alpes travaillent de concert afin de faire profiter les libraires de la région d'offres de services complémentaires et de la collaboration entre les deux associations.

BIBLIOTHÈQUES, ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

LECTURA, LE PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES DES VILLES-CENTRES

Les 8 bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Valence) pilotent et financent avec la Région et l'État le portail *Lectura.fr* dont ils ont confié la gestion à l'ARALD.

Lectura offre un ensemble de contenus et services développés en commun par ces 8 bibliothèques qui fédèrent leurs richesses documentaires, leurs actualités, leurs portraits d'écrivains et proposent des parcours originaux dans leurs collections avec des expositions virtuelles inédites, des dossiers pédagogiques, des galeries d'images, etc. (voir rapport d'activité 2010).

Dans le cadre de l'enrichissement du portail *Lectura*, plusieurs nouveaux contenus sont prévus pour 2011 :

- deux publications comprenant chacune une exposition virtuelle et un dossier pédagogique dédiés au patrimoine régional :
 - en lien avec les expositions consacrées aux archives de Manufrance à Saint-Étienne, la médiathèque réalisera une exposition virtuelle et un dossier pédagogique comportant des photos, des vidéos, des témoignages, mettant en valeur le catalogue de Manufrance et le journal *Le Chasseur français* (mise en ligne prévue en septembre).
 - une exposition virtuelle et un dossier pédagogique consacrés à *Marc Pessin*, réalisés par la bibliothèque municipale de Grenoble, exposition en résonance avec la donation faite par Marc Pessin à la Bibliothèque. Des vidéos du bureau et de l'atelier de l'artiste seront ajoutées à cette exposition virtuelle (mise en ligne prévue au cours du second semestre).
 - les 8 bibliothèques travailleront par ailleurs sur l'exposition consacrée à Jean-Jacques Rousseau, exposition portée par la Bibliothèque de Lyon qui sera mise en ligne au début de l'année 2012.
- plusieurs portraits d'écrivains réalisés par les bibliothèques sont mis en ligne, dont notamment deux portraits d'auteurs-illustrateurs de bande dessinée (Bruno et Nicolas Juncker), d'autres seront consacrés à Jean-Pierre Spilmont, Noëlle Revaz, Dominique Manotti.

Le comité de pilotage de *Lectura* a décidé de mettre fin au 1^{er} juillet 2011 à l'expérimentation menée avec Cairn.info depuis septembre 2008 : l'offre de revues de sciences humaines et sociales en ligne pour les abonnés des 8 bibliothèques. Les directeurs souhaitent mettre en place pour l'espace abonnés de *Lectura* une offre de presse en ligne beaucoup plus grand public et plus généraliste (magazines, quotidiens, presse locale...). Cette offre de presse serait accessible gratuitement à distance pour les abonnés des bibliothèques, et sur place dans ces établissements. L'ARALD rédige un cahier des charges, contacte les principaux fournisseurs, étudie les réponses, mène la négociation et dépose des dossiers de demande de subvention (État et Région).

COLLECTIF DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL AVEC LES BDP

L'ARALD, accompagnée de la DRAC, poursuit en 2011 les réunions trimestrielles d'échanges et d'information avec les responsables des bibliothèques départementales.

Celle de février a traité du bilan de diffusion du guide *Bibliothèques et Handicaps* réalisé avec les BDP et édité fin 2010 (voir rapport d'activité 2010).

Elle a été également consacrée à une rencontre avec le responsable Bibliothèques du Centre national du livre, autour des programmes qui leur sont destinés.

La réunion de mai a deux principaux thèmes de réflexion : la réforme des collectivités territoriales, avec notamment la clarification des compétences ; les nouveaux équipements et leur positionnement sur le territoire (bibliothèques intercommunales, relations BDP/Agglos, BDP/Communautés de communes, rayonnement des équipements structurants...). Les sujets de réflexion et travaux à mener sont déterminés en commun.

JOURNÉE D'INFORMATION « BIBLIOTHÈQUE ET NUMÉRIQUE »

L'ARALD organise une journée d'information en partenariat avec les médiathèques du Pays de Romans, Médiat Rhône-Alpes et la DRAC Rhône-Alpes, intitulée : « Le numérique, une nouvelle dimension pour les bibliothèques ». Elle se déroulera à la Bibliothèque municipale de Lyon, sur le site de la Part-Dieu, le vendredi 17 juin 2011.

Cette journée d'information a pour objectif de permettre aux bibliothécaires de la région de mieux comprendre et appréhender les enjeux du numérique et l'usage que les bibliothèques peuvent en faire. Il s'agit d'apporter des pistes de réflexion et un éclairage concret en présentant des actions et des projets menés par les bibliothèques.

PATRIMOINE ÉCRIT

MÉMOIRE ET ACTUALITÉ EN RHÔNE-ALPES, LE PORTAIL RÉGIONAL

Le site *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes* opère sa mutation et devient un véritable portail régional du patrimoine ancien et contemporain. Il met en lumière la diversité et la richesse des fonds locaux et régionaux des bibliothèques et des services d'archives. Géré par l'ARALD, soutenu par la DRAC Rhône-Alpes et le Service livre et lecture du Ministère de la Culture, il compte 58 établissements participants. Outre l'actualisation de son catalogue collectif, il s'enrichit au fur et à mesure de nouvelles collections numérisées dans la galerie d'images, de nouveaux titres de la presse ancienne en texte intégral, et de plus en plus de notices de fonds patrimoniaux anciens et contemporains (voir Inventaire régional).

La valorisation des ressources disponibles doit s'accompagner de la création de contenus organisés (dossiers thématiques, revues de presse, parcours découverte...) en combinant différentes rubriques. Un premier dossier thématique sur *Les catastrophes minières dans le bassin stéphanois entre 1871 et 1891* est en cours de réalisation, et un parcours découverte de la presse ancienne en projet. Ils sont créés en interne par l'ARALD, sous forme de petites expositions virtuelles, avec l'aide des établissements de la région.

En 2011, nous prévoyons aussi le développement de nouvelles fonctionnalités pour le portail : face à la masse des documents en ligne, il faut améliorer les accès à ces contenus grâce à de nouveaux outils permettant une recherche plus simple et une visibilité plus grande. Leur intégration nécessitera une refonte du portail et un nouvel habillage graphique.

Enfin une nouvelle évolution sera étudiée afin d'avoir un point d'accès aux documents patrimoniaux numériques qui se trouvent sur les sites des établissements partenaires du portail, s'ils acceptent de participer à ce projet.

Le portail, dans sa nouvelle version, doit être présenté publiquement à l'automne.

CAMPAGNE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE LA PRESSE RÉGIONALE

Initiée en 1996, accompagnée dès l'origine par la DRAC Rhône-Alpes, toujours présente aux côtés des collectivités, la campagne de sauvegarde et de valorisation de la presse locale ancienne est un programme régional porté par l'ARALD comptant de nombreux partenaires : une dizaine de villes du territoire et les conseils généraux des 8 départements de la région. Ont été traités dans le cadre de cette campagne près de soixante titres de presse, à partir des collections conservées dans les bibliothèques et les services d'archives de Rhône-Alpes.

À l'issue de la quatrième phase de cette campagne (2009-2010), les partenaires, bibliothécaires et archivistes de 4 départements ont exprimé le souhait de poursuivre ce projet afin de compléter le traitement des titres ayant une importance régionale ou départementale. L'accent est mis sur le traitement numérique afin de pouvoir mettre en ligne au format image/texte ces titres sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.

L'ARALD engagera avec ses partenaires une réflexion sur l'évolution possible de la campagne pour les années à venir, afin d'achever plus rapidement le traitement des titres volumineux.

En parallèle, le retraitement des fichiers numérisés entre 2001 et 2008 dans le cadre de la campagne de sauvegarde de la presse (compression des fichiers, océrisation, indexation au jour) permet leur mise en ligne progressive sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*. 22 titres de presse sont en ligne début 2011, et d'autres suivent...

INVENTAIRE RÉGIONAL DU PATRIMOINE ÉCRIT ET GRAPHIQUE

L'inventaire des fonds patrimoniaux réalisé par l'ARALD, avec le soutien de la DRAC, est à présent terminé et accessible en ligne sur le portail *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.

Un inventaire des fonds de bibliophilie contemporaine et/ou de livres d'artistes appartenant à différents types d'établissements (bibliothèques, musées...) est venu le compléter. 500 notices de fonds sont en ligne début 2011.

La recherche opérée sur les fonds de bibliophilie contemporaine a permis de constater que les professionnels des bibliothèques étaient en demande de formation sur ce sujet. L'ARALD a participé à la réalisation d'un stage de 3 jours sur la bibliophilie contemporaine, piloté par Médiat Rhône-Alpes, début 2011.

PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉE DES PÉRIODIQUES (PCPP)

Le plan de conservation partagée des périodiques contemporains est une initiative au long cours qui permet aux bibliothèques de partager la conservation des titres de presse de façon concertée avec d'autres établissements (voir rapport d'activité 2010).

Il est géré par l'ARALD, qui a mis au point les outils nécessaires, avec l'appui d'un comité de pilotage et de la DRAC Rhône-Alpes. Une réunion annuelle des partenaires du plan a lieu pour faire le point et préparer les évolutions. Chaque année, de nouveaux partenaires arrivent, deviennent pôles associés et/ou pôles de conservation. La liste des nouveaux corpus de titres s'élargit.

Le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Lyon/Saint-Étienne souhaite également préparer un plan de conservation partagée des périodiques pour les établissements relevant du PRES (bibliothèques universitaires, grandes écoles...), en lien avec celui de l'ARALD.

La mise au point de ce projet, ambitieux au regard du nombre de titres et des collections à conserver, est au programme 2011.

PÔLE RÉGIONAL ASSOCIÉ AVEC LA BNF

La convention-cadre de pôle associé documentaire signée entre la Bibliothèque nationale de France et le pôle régional Rhône-Alpes (DRAC/ARALD) arrive à échéance en décembre 2011. Le comité de pilotage du pôle, composé également des représentants des 5 bibliothèques classées et de représentants de services d'archives, s'est réuni au premier trimestre 2011 pour échanger sur les projets en cours et les perspectives de collaboration à partir de 2012.

En 2011, il convient de finaliser au sein du pôle associé les 2 directions de travail essentielles définies en 2010 :

- la numérisation des publications des sociétés savantes par la BNF, pour laquelle une recherche sur les lacunes des collections de la BNF est à opérer en région.
- le retraitement des fichiers de presse ancienne en vue de leur mise en ligne.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

Chaque année, les orientations de la mission de développement culturel en milieu pénitentiaire confiées à l'ARALD sont déterminées dans l'annexe à la convention passée entre la DRAC et la DISP. Elles sont préalablement discutées lors d'une réunion de concertation entre les représentants des administrations régionales et de l'ARALD.

En 2011, l'avenant a été signé le 29 mars 2011 par les directeurs de la DRAC et de la DISP, au cours de la réunion de présentation par l'ARALD du rapport d'activités 2010.

L'ARALD apporte un soutien personnalisé aux référents culture des SPIP qui en font la demande (information sur les procédures mises en place au niveau régional, accompagnement pour le suivi des projets menés en partenariat avec les structures culturelles, aide à la constitution des dossiers...). Elle accompagne également les porteurs de projets des structures culturelles qui le souhaitent pour faciliter leurs contacts avec le milieu pénitentiaire.

DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES ET DES PROJETS CULTURELS AUTOUR DU LIVRE

L'ARALD portera une attention soutenue aux bibliothèques des établissements pénitentiaires et à leurs partenariats avec les bibliothèques publiques, en :

- renforçant la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales et notamment en apportant un soutien
 - o au SPIP du Rhône pour le développement du partenariat autour de la bibliothèque de la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône
 - o l'établissement pour mineurs (EPM) de Meyzieu dans sa mise en place de la bibliothèque, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Meyzieu.
- participant au comité de pilotage des bibliothèques de la maison d'arrêt de Grenoble-Varces, du centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier et de tout autre établissement à la demande
- veillant au maintien de l'accès direct à la bibliothèque dans tous les établissements et pour l'ensemble des détenus
- accompagnant les SPIP dans leurs réflexions pour la transformation des bibliothèques en médiathèques.

Elle suivra également les SPIP pour leurs projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en partenariat avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'ARALD dans ce domaine.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE

L'ARALD assure médiation et conseil entre les différents partenaires (opérateurs culturels et SPIP), par une assistance technique en termes d'élaboration de projets et de conventionnements...

Elle accompagne les SPIP et les structures culturelles dans leur démarche de conventionnement et dans leur démarche auprès de leurs partenaires culturels en cas de difficultés rencontrées.

Elle coordonne, à la demande des structures culturelles, des SPIP, de la DRAC ou de la DISP, des projets régionaux, interrégionaux ou nationaux (et notamment l'opération *Le Polar derrière les murs*).

L'ARALD poursuivra l'élaboration de fiches d'informations et de fiches pratiques mises à disposition des référents culture des SPIP autour de sujets concernant les bibliothèques, la musique, le patrimoine, l'image...

La page « Milieu pénitentiaire » du site Internet de l'ARALD (www.arald.org) sera revue pour permettre un accès plus direct aux outils mis en place (fiches pratiques, lettres d'information, dossiers thématiques...).

LE POLAR DERRIÈRE LES MURS

Pour la 9^{ème} édition du « Polar derrière les murs » l'ARALD, Savoie-Biblio, l'association Ocre Bleu, co-organisateurs de cette opération renouvellent le partenariat engagé avec le festival international *Quais du Polar*, qui s'est déroulé à Lyon, du 25 au 27 mars 2011.

Pour la troisième année construite avec le festival *Quais du Polar*, les co-organisateurs proposent aux SPIP des établissements pénitentiaires de la région Rhône-Alpes de nouvelles modalités de participation. Ces nouvelles propositions tiennent compte des bilans du « Polar derrière les murs » et de la nature pluridisciplinaire du festival *Quais du Polar*.

Trois entrées sont proposées pour participer au « Polar derrière les murs » 2011 :

- une rencontre avec l'un des auteurs invités au festival *Quais du Polar*,
- la participation au « Prix des lecteurs – 20 minutes *Quais du Polar* »,
- une projection / débat autour d'un film noir adapté d'un roman.

Une dizaine d'établissements sont concernés ; 8 écrivains sont partie prenante des rencontres qui se déroulent en mars. Les projections de films ont lieu après le festival, en avril ; elles sont suivies d'un débat.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIONS

L'agence est associée par certains directeurs de SPIP à l'élaboration, puis au déroulement des programmes culturels pour l'année.

Elle participe avec la DISP à l'examen des bilans des actions culturelles réalisées et des projets culturels portés par les SPIP.

Elle suit particulièrement les actions cofinancées par les partenaires institutionnels, DRAC et Région Rhône-Alpes.

COMMUNICATION SUR LES PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES

Ce nouvel axe de travail a été souhaité par les directions régionales afin de valoriser les actions menées dans les établissements et de leur donner une meilleure lisibilité.

L'ARALD a créé une lettre d'information *Dedans / Dehors* qui est envoyée à près de 500 personnes (personnels du milieu pénitentiaire et acteurs des équipements culturels partenaires ou des structures sensibilisées aux publics). Elle est accessible sur le site de l'ARALD et relayée par les sites de la DRAC et de la DISP.

La lettre a pour objectif de devenir un outil de communication structurant pour renforcer les connaissances et le dialogue entre les référents des SPIP et leurs partenaires culturels.

Quatre à six numéros sont prévus en 2011.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS PATRIMOINE / JUSTICE

L'ARALD poursuivra les recherches entreprises dans le but d'encourager le développement des placements extérieurs et des travaux d'intérêt général dans des structures oeuvrant dans le domaine du patrimoine.

Les interlocuteurs du Patrimoine sont très divers et nombreux dans la région ; les premiers contacts amorcés en 2010 avec deux départements, avec les réseaux des Villes et Pays d'art et d'histoire, avec la coordination des « Rendez-vous aux jardins », avec les correspondants archéologie... seront développés.

Des documents seront produits afin de permettre une meilleure connaissance des dispositifs existants et des possibilités offertes dans ce domaine.

SENSIBILISATION DES PERSONNELS CONCERNÉS

L'ARALD continue de favoriser la sensibilisation des personnels du milieu culturel et du milieu pénitentiaire :

- en proposant des journées techniques de formation/information autour de thématiques communes sur les actions menées en relation avec les institutions et les professionnels de la culture :
 - journée vidéo envisagée au second semestre.
 - journée d'information sur la thématique du patrimoine, en lien avec les placements extérieurs et les travaux d'intérêt général.
- en intervenant lors de stages de formation continue ou initiale en direction des bibliothécaires
- en recevant des étudiants inscrits dans une filière culturelle, sociale... et s'intéressant à l'action culturelle en milieu pénitentiaire.

INFORMATIQUE, GESTION, FONCTIONNEMENT INTERNE

INFORMATIQUE

- **Matériel**

L'agence a l'obligation de procéder au remplacement de ses serveurs, dont la maintenance ne serait plus assurée par les prestataires au-delà du début 2011.

Les sites de Lyon-Annecy et le serveur de *Lectura* sont concernés ; ce dernier est financé, comme les investissements initiaux du site Portail, par la Région et l'État.

- **Réseau Information Culture**

Nous attendons la migration des bases de données vers le logiciel utilisé par le Réseau Information Culture (RIC), développé et maintenu par l'Observatoire de la Cité de la Musique, en lien avec un réseau de partenaires utilisateurs sur l'ensemble du territoire (participation de l'ARALD au comité de pilotage du réseau et au comité technique). L'installation du logiciel et surtout les formations correspondantes pour l'ensemble des salariés de l'agence devraient être mises en place en fin d'année mais il semble que la Cité de la Musique peine à intégrer tous ses partenaires potentiels. Par ailleurs, le coût de ce transfert est en discussion.

- **Développement informatique**

Après le blog Rousseau 2012, l'ARALD travaille à un second blog, sur un autre logiciel libre, pour les Prix Rhône-Alpes du livre, qui devrait ouvrir mi-2011.

Une réflexion est en cours pour reconstruire le site généraliste de la structure et *Auteurs en Rhône-Alpes*.

Un intranet est constitué pour mettre à disposition des membres de l'équipe de l'ARALD des documents de travail sur les projets et activités et les documents-ressources communs aux salariés.

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

Les calculs établis pour 2011 prévoient une baisse du budget global de l'ARALD de 10 %. Ce sont les projets sur opérations spécifiques qui sont le plus concernés (salons du livre, patrimoine écrit, Prix Rhône-Alpes du livre, résidence Québec/Rhône-Alpes...). Les crédits de fonctionnement devraient rester stables et l'Arald ne devrait pas être concernée par le gel de 5 % prévu par l'État en 2011.

Une petite augmentation a été acceptée par la DISP, permettant de renforcer le temps de travail en milieu pénitentiaire.

L'ARALD a peu de ressources propres et dépend du versement des subventions qu'elle reçoit de ses financeurs ; la gestion budgétaire est tendue, et nous recherchons les économies possibles sur les différents postes de dépenses, sans affecter l'activité de la structure.

Nous espérons des subventions complémentaires sur de nouveaux projets dans le domaine du numérique (projet de presse en ligne pour les abonnés des bibliothèques du réseau *Lectura*). Par ailleurs, nous souhaitons engager des opérations de partenariat/mécénat.

L'ORGANISATION DE L'ÉQUIPE

L'organisation temporaire décidée en 2009 et maintenue en 2010 connaît plusieurs modifications en 2011 :

Le secteur édition revient à son organisation antérieure : un poste de chargé(e) de mission et un poste d'assistant(e) à temps plein.

Compte-tenu des contraintes budgétaires, le poste de chargé d'opérations sur les salons du livre et l'administration, occupé en CDD, n'est pas pérennisé.

Le secrétariat du site d'Annecy est réorganisé et consolidé, sans embauche supplémentaire, mais avec une assistante de gestion à temps plein sur ce travail.

La chargée de mission librairie, qui gère aussi le service juridique, et divers dossiers internes, maintient son temps de travail à 80 %.

À Lyon, après le départ de l'assistante de communication, l'emploi à temps partiel est pourvu temporairement.

L'organisation du pôle bibliothèques est maintenue sur les principes de 2010, avec une petite augmentation du temps pour le milieu pénitentiaire.

Après l'inventaire des fonds patrimoniaux, lui succède une mission de quelques mois sur la création de contenus pour le site *Mémoire et actualité en Rhône-Alpes*.